

> Banquet des classes en 1 et 6



Ce sont 95 conscrètes et conscrits des classes en 1 et 6, de 20 à 85 ans, qui ont dégusté, à la salle des fêtes, le succulent repas préparé par « Au Doubs Gourmet » en évoquant souvenirs et anecdotes dans une ambiance très conviviale. La journée, animée par le groupe « Simil'air », s'est poursuivie en musique et tous se sont donné rendez-vous dans cinq ans.

> Info Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié met en place des cours de rattrapage du code de la route (4 séances en avril-mai), ainsi qu'un atelier « Bien dormir » (5 séances en mai-juin).

Connaissez-vous « Le P'tit Panier » ?

« Le P'tit Panier » est une épicerie solidaire à l'initiative d'Emmaüs qui a vu le jour le 16 juin 2009, à Pontarlier. Son objectif est de venir en aide aux personnes en difficulté en leur apportant une aide alimentaire, dans le respect de leur dignité. Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, contactez M^{me} Colette Roche - 03 81 39 51 42.



> Le Conseil Communautaire réuni à Arçon

Le Conseil Communautaire s'est réuni en février à la salle des fêtes du village, sous la présidence de M^{me} Joliot.

A l'ordre du jour :

- Présentation de la société Analis-Finance dont le rôle est de conseiller et d'assister les organismes du secteur public (gestion de la dette, trésorerie et analyse budgétaire, etc.). Il est possible d'envisager un contrat de groupe, sous couvert de la Communauté de Communes. Le principe proposé étant une prise en charge de la moitié des frais par la Communauté de communes. A charge pour les communes intéressées de se faire connaître rapidement à la Communauté.



- Débat préalable d'orientation budgétaire dont le but consiste à discuter et arrêter les grands équilibres budgétaires suite à la présentation financière de la collectivité. Les deux budgets annexes ont été abordés, à savoir le budget Ordures Ménagères reconduit presque à l'identique et le budget Assainissement reconduit sur la base de 2015 avec majoration pour la gestion des boues. A noter toutefois, la facturation directe de la redevance traitement aux usagers d'Arçon, vu que la compétence assainissement/traitement est exercée par la Communauté de Communes. En revanche, la section d'Investissement est en forte progression, compte-tenu du projet d'extension d'assainissement du secteur Val Saugeais.

> Etat-civil

Naissance

- Esteban, fils de Jean-Baptiste Sire et Claire Baverel, le 18 janvier
- Emile et Marius, fils de Fabien Dornier et Natalia Matias, le 5 mars

Mariage

- Sylvain Hellio et Aurélie Pautot, le 6 février

Décès

- Eva Maisier, le 17 décembre
- Marie-Rose Louvrier, le 11 janvier
- Geneviève Carrez, le 26 janvier
- René Delacroix, le 1^{er} février
- Yvonne Delacroix, le 10 février

Le Cailleu

Bulletin municipal de la commune d'Arçon

n°33

Avril
Mai
Juin
2016

> Le mot du maire



Ce trimestre, je veux vous apporter quelques informations sur le dossier, concernant l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite.

Ce texte de loi voté en 2005, non appliqué jusqu'à ce jour, le devient pour l'ensemble des communes, nous aurons six ans pour effectuer les différents travaux d'aménagement de nos bâtiments communaux.

Places de parking handicapés, mairie, école, cimetière, rampe d'accès pour l'église, les sanitaires, ascenseur pour l'accès à la salle des fêtes, etc...

A notre demande, une étude de faisabilité et un cahier des charges ont été réalisés par la société « VERITAS » qui vient de nous remettre ses conclusions.

Malgré les baisses de dotations, nous avons sollicité l'aide de l'état qui s'engage à nous aider pour l'ensemble de la réalisation des travaux.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent Printemps.

Alain Girardet

> Bons vœux et remise de médaille

C'est dans une salle des fêtes bien remplie, avec la présence de toutes les tranches d'âge de la population que le maire Alain Girardet a présenté ses vœux et ceux de son équipe municipale.

Parmi les principaux projets de cette nouvelle année figurent :

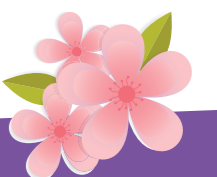
- L'accélération du haut débit dans la commune au premier semestre, la fibre optique étant prévue en 2020.
- Un projet de lotissement en deux phases, le terrain a été vendu à un lotisseur société Elementerre.
- Création d'une zone d'activités économiques et artisanales qui comportera plusieurs parcelles d'une surface qui pourra varier entre 1.000 et 4.000 m².
- Projet éolien situé sur les communes d'Arçon et de Maisons-du-Bois-Lièvreumont. Les études se poursuivent et **une réunion d'information aura lieu mercredi 13 avril 2016, à 20 h, à Maisons-du-Bois (salle annexe au Centre d'Accueil).**



À la fin de la cérémonie le maire a honoré, à travers la remise de la médaille d'honneur régionale départementale et communale, un employé de la commune, Sébastien Charpy, pour ses 20 années passées au service de plusieurs collectivités. Après avoir travaillé comme ouvrier spécialisé aux Génévriers à Villers-le-Lac, il a ensuite été embauché dans la commune le 1er octobre 1998.

> Dates à retenir

- Tous les derniers samedis de chaque mois de 9 h à 11 h, au local communal : Collecte de papier au bénéfice de l'école.
- Dimanche 10 avril, à 17 h 30, à l'église : Concert de la Sittelle
- Mercredi 13 avril, à 20 h, à Maisons-du-Bois (salle annexe du Centre d'accueil) : réunion publique d'information sur le projet éolien de la commune
- Samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai Saugeathlon
- Dimanche 8 mai Commémoration au monument aux morts
- Lundi 16 mai Journée festive au Cheval d'Arçon
- Vendredi 3 juin, à 20h, repas de la fête des mères, inscriptions avant le 27 mai
- Samedi 4 juin Moules-frites de « La Perce-Oreille » au chalet de la musique
- Mardi 21 juin Fête de la musique
- Samedi 25 juin à 20 h, (lieu précisé ultérieurement) : Fête de quartier, rue du Général Marguet et rue des Ecoliers



› Tradition respectée

Tous les conscrites et conscrits remercient les habitants de la commune pour les avoir reçus durant le mois de janvier lors de leur tournée traditionnelle des vœux de bonne année.



› Le carnaval « bat son plein » à l'école

Tous les éléments étaient réunis pour donner le tempo. Bravo à tous nos carnavaloux.



› Faute de neige

La sortie « raquettes » organisée par le Club de l'Amitié a été remplacée par une randonnée nocturne, vingt-sept marcheurs ont foulé près et sous-bois pour une boucle de huit kilomètres des « Sanglards » aux environs des « Plans ». Retrouvailles avec vingt adhérents non-marcheurs autour d'une bonne raclette.

› Le geste solidaire

Actuellement notre village paisible est touché de plein fouet par des vols dans les maisons particulières. Afin de préserver notre tranquillité, tout acte anormal peut être signalé. Si vous apercevez des personnes ou des voitures suspectes, relever, si possible, les numéros de plaques minéralogiques, décrire au mieux les individus susceptibles de commettre un acte délictueux sans pour autant vous exposer inutilement. Pour ce faire, il suffit de téléphoner au **17 (disponible 24h/24h)**, les appels sont systématiquement enregistrés, et tous renseignements, même quelque peu erronés, peuvent être utiles à solutionner une enquête en cours.



› Fernand Guy fêté pour ses 90 ans

C'est à Lagnac-le-Long, en Haute-Vienne, que Fernand Guy a passé toute sa jeunesse au sein d'une famille nombreuse. Après avoir aidé ses parents à l'exploitation de la ferme, il se fait embaucher dans la grande entreprise de travaux publics Collet. C'est en 1955, qu'il arrive à Arçon, et rencontre Madeleine Marguet qu'il épouse en 1956, avec qui il eut un garçon suivi, par la suite, de deux petits-enfants. Son activité professionnelle l'oblige à partir plusieurs mois à Montélimar (Drôme). De retour dans le Haut-Doubs, Fernand poursuit ensuite sa carrière dans une entreprise de caoutchouc qui fabriquait des bacs pour batteries à Pontarlier et la termine chez Isorel pour une retraite bien méritée en 1983. C'est avec un immense plaisir que ce nonagénaire et son épouse ont accueilli Alain Girardet, le maire, et des membres du Conseil Municipal venus lui fêter son 90^e anniversaire avec un beau gâteau et une bonne bouteille.

› Des élus à Chalons-en-Champagne

Quelques élus d'Arçon et de Maisons-du-Bois ont visité le Parc Eolien de Germinon (30 éoliennes). Explications sur le fonctionnement du parc, par un technicien ; accès à l'intérieur d'une éolienne ; Centre de conduite de Chalons : informations sur le schéma de fonctionnement d'une éolienne et le raccordement au réseau ; Centre de télésurveillance : surveillance et connaissances directes de toutes les éoliennes et postes dans tous les parcs (France et Etranger). Cette visite très instructive leur a permis de mieux comprendre le fonctionnement et l'attrait d'un tel projet. Ils remercient tous les intervenants du centre et plus particulièrement Mme Simothé Christelle.

Notre commune associée à celle de Maisons-du-Bois ayant un projet éolien, toutes les personnes concernées sont invitées à **une réunion d'information le mercredi 13 avril 2016, à 20 h, à Maisons-du-Bois (salle annexe au Centre d'Accueil).**



› Une page se tourne, la scierie Maugain est déconstruite

Le document le plus ancien est une photocopie de l'ordonnance du roi Charles X, autorisant le creusement d'un canal, datant de 1825, suite à la demande des Frères Paris.

La scierie a été reprise au début du siècle précédent par mon grand-père, Félix Maugain, père de six garçons. Celui-ci fait travailler la scierie et le moulin, il y a deux turbines hydrauliques. Fonctionne également une batteuse. Malheureusement survient la guerre, les fils Maugain sont tous mobilisés, deux ne reviendront pas.

Le moulin est alors presque abandonné, seule, la farine pour le bétail est encore moulue. La scierie reste en activité et également la batteuse. Pour le paiement de celle-ci, les paysans laissaient 1/20^e du grain au batteur. Pas de facture ni de TVA. Vers 1925, l'entreprise est reprise par mon papa, Séraphin, et son frère, Marcel, célibataire.



En 1952, Félix et Michel viennent travailler avec leur papa et font moderniser un peu l'entreprise, palans électriques, délignouse.

En 1957, décès de l'oncle associé à Séraphin. Celui-ci reprend seul l'exploitation jusqu'en 1972.

A ce moment, une société est formée entre les trois fils de Séraphin : Félix, Michel et Roland.

La force hydraulique est abandonnée. Une scie multiple neuve est achetée. La scierie tourne au maximum en 1990. La production est de 1700 m³ de sciage ce qui serait bien peu actuellement.

En 1993, départ en retraite de Félix et Michel, les parts de la société sont données à Raphaël, Michaël, Christophe et Jean-Luc.

En 1996, une opportunité fait acheter la scierie Vitte de Saint-Gorgon. Toute exploitation cesse à Arçon.

Avec tristesse nous voyons partir une partie du patrimoine de notre jeunesse.

Félix Maugain

› Les écoliers sur les bonnes traces

Les conditions étaient parfaites pour le concours scolaire de ski sur le site de la Cernay au mois de mars dernier. Un enneigement suffisant, soleil, bonne température et une organisation sans faille de l'ESSS. Quatre écoles ou RPI y ont participé représentant neuf villages, soit près de 230 jeunes.

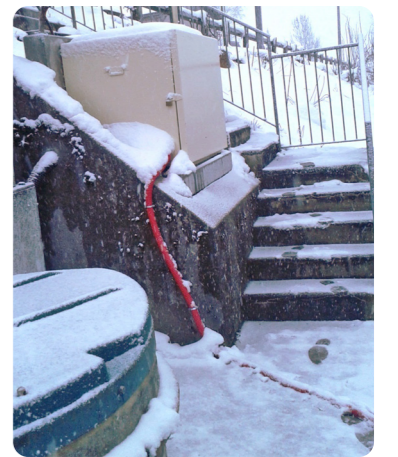


Les résultats pour Arçon : GS garçons : Aloïs Ponçot, Maël Delamadeleine et Maxime Piralla. GS Filles : Romane Henriet, Marion Savary et Romane Wenger. CP garçons : Thomas Mougins et Yoan Ruffenacht. CP filles : Coline Jeannerod, Maya Perrey. CE1 garçons : Charly Roy. CE1 filles : Jade Jeanningros. CE2 garçons : Elie Perrey. CE2 filles : Emie Faivre et Lisa Henriet. CM1 filles : Chloé Mougins et Anna Henriet. CM2 garçons : Timothé Maugain. CM2 filles : Line Faivre.

› Information analyse de l'eau

Une analyse de l'eau du Doubs, de la Loue et du Lison est actuellement effectuée dans le cadre d'un programme appelé « Quarstic ». Azote, nitrate, ammonium, phosphate, carbone organique, matière en suspension, tout y est étudié.

Les résultats de cette étude réalisée sur trois ans minimum, permettront de trouver des solutions afin d'affiner la qualité de l'eau. Un poste d'analyse a été installé sur notre commune à proximité des pompes de relevage situées le long du Doubs.



› Téléthon-Merci

Suite à la soirée Téléthon-Merci qui a eu lieu à la Chaux-de-Gilley, les résultats financiers ont été communiqués. Le bénéfice total s'élève à 40.363,48 €. Concernant notre commune, les tartines chaudes ont rapportées 2049 €. Arçon a fait très fort cette année sur tous les plans : animation et restauration. Un grand bravo à tous !

Le Téléthon 2016 aura lieu à Aubonne. Une première réunion sera sûrement programmée mi-juin.